

## **Filiation, éducation et emprise de la famille**

*Houria Ahcène-Djaballah\* ; Selma Bouzidi\*\* ; Nassima Boumazouza\*\*\**

### **Résumé:**

Evoquée, invoquée, sollicitée ou revendiquée, la filiation est au centre de l'identité sociale de l'individu dans la société algérienne. Tous les événements de vie, particulièrement ceux liés aux rites de passage d'un statut social à un autre, sont pris en charge par la famille. La primauté de la famille sur l'individu constitue le socle culturel de l'éducation de l'enfant. Ainsi, lorsque vient le moment pour lui de fonder une famille à son tour, les négociations ont lieu entre deux familles, non entre les deux individus concernés. Si des difficultés surviennent dans le couple, le plus souvent la famille intervient au mieux de ses intérêts couplés ou non aux intérêts du concerné. La survivance de l'emprise de la famille élargie dans les familles d'apparence moderne ou familles dites improprement nucléaires nous oblige à recadrer la problématique de la souffrance intrapsychique comme nous allons le présenter.

**Mots clés:** famille, filiation, éducation, emprise, culture, souffrance psychique.

*\*Psychologue clinicienne;Professeur;U.Alger2; LAPP*

*\*\*Psychologue clinicienne; Doctorante; U.Alger2; Chercheure LAPP*

*\*\*\*Psychologue clinicienne; Doctorante; U.Alger2; Chercheure LAPP*

### **Introduction:**

Evoquée, invoquée, sollicitée ou revendiquée, la filiation est au centre de l'identité sociale de l'individu dans la société algérienne. L'individu se définit prioritairement comme membre d'une famille. Dès l'enfance, l'éducation qu'il reçoit trace les frontières entre le soi familial et le soi extérieur. Il intériorise ce qui est admis, toléré ou rejeté par la culture familiale autant à travers les récits que par l'intermédiaire des injonctions. La transgression nécessaire au processus de maturation du Moi, fait peser le risque d'exclusion sur celui qui se définirait prioritairement comme

individu. Si les frontières entre soi et les autres, entre les générations, ne sont pas distinctes, et si la famille ne respecte pas l'espace psychique de chacun de ses membres, alors l'emprise de la famille va peser non seulement sur les relations interpersonnelles, mais aussi sur la dynamique intrapsychique. Pour expliciter cette dynamique, nous allons d'abord exposer le problème général puis illustrer notre propos par la présentation de trois cas que nous discuterons ensuite avant de conclure.

### **Problème:**

La filiation concerne au moins trois étages générationnels pour permettre à l'individu de s'inscrire dans une lignée (slala).

Pour symboliser l'appartenance à cette lignée, il y a des caractéristiques bien précises, identifiables, aussi bien physiques que psychologiques et sociales. (Exemple: les ath x sont connus pour leur taille élancée, leur teint mat, et autres caractéristiques physiques, autant que pour leur bravoure, leur vivacité, leur ténacité, leur entêtement... Ils sont liants mais rancuniers... On dira de l'un des leurs qu'il est semblable à ceux de sa lignée, ou qu'il est différent d'eux).

La filiation suppose aussi des devoirs, principalement celui de respecter les normes qui régissent les relations aussi bien entre les membres de la famille qu'entre eux et l'extérieur (transactions frontalières avec d'autres familles, par ex), mais surtout celui de veiller à la préservation de l'honneur.

Le nom de famille est l'identifiant premier de la filiation, il peut être suivi de celui de la tribu s'il est différent, ou de celui du village ou de la localité, voire de la région; dans certains cas, il est suivi du prénom d'un ascendant pour différencier les descendants d'une fratrie.

«Le problème de la filiation se déploie tout au long de l'œuvre freudienne et en anime profondément le mouvement de pensée. Il concourt à la compréhension du *processus d'individuation* et rend solidaires les thèmes portant sur la paternité et le nom, la perception et la *réalité*, le biologique et le symbolique, la *créativité* et le mythe.» (Levental, 1988, p 219).

La filiation suppose donc un héritage que transmet chaque génération à la suivante; cet héritage n'est pas inamovible, retransmis tel quel, scellé une fois pour toute, chaque génération y apporte son empreinte singulière, celle de son temps. C'est ce qui permet de constituer la trame historique de la famille, sa culture propre, c'est-à-dire un savoir construit autour de son mythe fondateur.

Ce savoir constitue le bain culturel dans lequel est élevé l'enfant, et la construction du psychisme de l'enfant a pour support premier, la famille (psychisme familial autant que psychisme de chacun des deux parents). Cet étayage du psychisme de l'enfant sur celui de la famille a tout à la fois une

fonction de contenant, de régulateur et de générateur de symboles, mais il comporte le risque d'exclusion du groupe familial.

Ce risque d'exclusion fait peser une menace sur l'ensemble des membres de la famille, c'est pourquoi les défenses mises en jeu par chacun dépendent aussi des orientations imposées par la famille. La dynamique interpersonnelle module la dynamique intrapsychique de façon plus ou moins importante.

Dans certains cas cette dynamique interpersonnelle prend toute la place ne laissant à l'enfant aucune liberté intérieure, le contraignant à «choisir» ce que lui a assigné le groupe familial sous peine d'exclusion, c'est à partir de là que s'enracine l'emprise de la famille sur l'individu.

Tous les événements de vie de chaque membre, particulièrement ceux liés aux rites de passage d'un statut social à un autre, sont pris en charge par la famille.

La primauté de la famille sur l'individu constitue le socle culturel de l'éducation de l'enfant. Ainsi, lorsque vient le moment pour lui de fonder une famille à son tour, les négociations ont lieu entre deux familles, non entre les deux individus concernés. Si des difficultés surviennent dans le couple, le plus souvent la famille intervient au mieux de ses intérêts couplés ou non aux intérêts du concerné.

La survivance de l'emprise de la famille élargie dans les familles d'apparence moderne ou familles dites improprement nucléaires nous oblige-t-elle à recadrer la problématique de la souffrance intrapsychique?

C'est ce que nous allons tenter d'explicitier à travers la présentation de trois cas.

### **Présentation des cas:**

#### Le cas Djamila

Djamila a formulé une demande d'aide car, déclare-t-elle, «je me sens mal, diminuée, j'ai le sentiment d'avoir renoncé à mon identité, d'être méprisée par ma famille, je n'ose plus revoir mes amies d'avant...»

Djamila est âgée de 30 ans, elle est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants (2 garçons, 2 filles); elle est médecin tout comme ses deux parents, et elle est mariée depuis 3 ans à un dentiste, unique garçon d'une fratrie de 5 enfants dont il est le dernier né, son père est commerçant, et sa mère a abandonné son métier d'enseignante pour se consacrer à son foyer. Djamila et son époux se sont rencontrés à l'université, se sont fiancés pendant qu'elle faisait son internat pour se marier à la fin de ses études. Ils ont un garçon de 10 mois. Le regard triste, embué de larmes, les épaules affaissées, elle semble déprimée. «Nous nous aimions, nous partagions nos idées, notre vision de notre avenir, et lorsque ses parents sont venus demander ma main

à mes parents, il n'y a eu de conditions ni concernant l'exercice de mon métier, ni concernant mon mode vestimentaire. Tout se déroulait bien, mais pendant mon congé de maternité, mon époux m'apprit que sa famille exigeait de lui que je me voile (comme sa mère) car je dois porter dignement leur nom; pour éviter toute discussion, il déclara: je ne suis pas coupé d'un arbre. J'ai cédé pour préserver ma famille, mais je me sens comme diminuée, comme si je n'étais plus moi. Je réalise que le fait d'habiter seuls n'empêche pas la famille de mon époux de décider pour nous et que mon époux est incapable de défendre notre autonomie, nos choix, qu'en sera-t-il pour nos enfants?».

#### Le cas Baya

Baya est une mère de famille de 70 ans mariée à un homme de 10 ans son aîné, elle est mère de 12 enfants et grand-mère de 38 petits-enfants. C'est une mère surprotectrice, souffrant d'un asthme chronique, et à chaque crise tous ses enfants accourent pour l'assister. Les crises surviennent à chaque fois qu'il y a une menace d'éloignement d'un des membres de sa famille. Les crises d'asthme interdisent aux enfants, devenus adultes et parents à leur tour, de se différencier de la famille d'origine et leur autonomie est limitée. Les crises surviennent aussi pour détourner l'attention des conflits et tensions, et de ce fait empêchent leur résolution. La crainte d'une séparation, de différends entre les membres de la famille, génère la crise d'asthme qui suspend ainsi la menace pendant la période de soins. La fonction de la crise d'asthme est celle de l'emprise de la famille sur ses différents membres.

#### Le cas Abdelkader

«Abdelkader a été adressé par son médecin traitant pour un état dépressif. Agé de 67 ans, il est le dernier d'une fratrie de 4 enfants. Orphelin de père et de mère dans sa première enfance, il est élevé dans la grande famille d'origine du père, au milieu de ses frères, sœurs et multiples cousins et cousines. Il épousa l'une de ses cousines qui lui donna 8 enfants et est grand-père de 10 petits-enfants. Victime d'un accident de la circulation un an plus tôt, une fracture de la hanche a nécessité une opération chirurgicale. Lui, jadis omnipotent dans sa famille, le voici impotent... Lui que tous craignaient, dont le seul regard suffisait à faire trembler tout le monde, dont les ordres étaient indiscutables, le voilà dépendant ... Abdelkader vit très mal la contrainte de l'alitement, et ses fonctions vitales déclinent l'une après l'autre, ce qui oblige les membres de sa famille à répondre à toutes ses plaintes, à l'entourer de leur sollicitude... Ils sont

tenus de se relayer à son chevet, avec conjoints et enfants pour ceux qui se sont mariés... Ils sont tous de retour dans la grande maison familiale.

### **Discussion:**

En se mariant, Djamila a pris le nom de son conjoint, ce qui signifie que sa propre filiation s'estompe au profit de son affiliation à celle de son époux. En mettant au monde un enfant, un mâle de surcroît, la continuité de la filiation patrilinéaire est assurée. C'est lui qui est désormais chargé de transmettre le nom de la famille ainsi que toutes les valeurs culturelles qui lui sont allouées et dans lesquelles il doit baigner. C'est donc sa venue au monde qui est le vecteur de l'intervention de ses grands parents paternels pour rappeler à l'ordre son père. Djamila doit élever leur héritier dans le respect de la tradition familiale, et pour commencer elle devra se voiler.

Djamila a ressenti l'exigence de sa belle-famille comme une intrusion dans son espace psychique, une volonté de lui assigner une identité autre que la sienne.

Djamila n'avait pas jusqu'alors réalisé que le mariage ne lui donnait pas seulement le droit de porter le nom de son époux mais aussi le devoir d'observer les traditions culturelles de la famille qui l'a "adoptée", et la charge de les diffuser à son tour par une éducation appropriée. Elle doit incarner le modèle, de la femme et de la mère, qui représente les valeurs ancestrales. Le bain culturel dans lequel a été élevée Djamila est fondamentalement distinct de celui de son époux, le mariage y est conçu comme un contrat moral liant deux individus. D'ailleurs sa famille déclara simplement qu'elle respectait le choix des concernés lors de la demande en mariage, convaincue qu'un mariage décidé par deux adultes qui se connaissaient et s'aimaient n'était pas matière à débat entre les deux familles, relativement à la gestion de leur relation et de leur quotidien. Or, toutes les étapes depuis la demande de la main (qui n'est pas qu'un vestige de la *manus*) jusqu'à la prise de possession (*erfoud*) en passant par la ratification des accords (*qat'a echart*: littéralement trancher la condition) imposées par le rituel traditionnel ne sont pas de simples formalités à accomplir. C'est un contrat entre deux familles par lequel l'une renonce à ses droits sur sa fille au profit de l'autre sous conditions, et le contrat est résilié si l'une des conditions n'est pas respectée.

Djamila doit faire le deuil de sa conception du mariage et composer avec la réalité de sa nouvelle situation, la démarche de demande d'aide indique la recherche d'une solution saine pour elle, pour son couple et pour ses enfants même si elle n'en a qu'un pour le moment.

La règle du renoncement aux droits sur la descendance féminine qui se marie au profit de la famille du mari est contournée dans les deux cas de

Baya et Abdelkader. Dans la tradition, le devoir filial d'amour, de compassion et de solidarité que doivent les enfants à leurs parents, est respecté, voire partagé, par leurs conjoints et enfants.

En réalité, Baya et Abdelkader n'ont pas vraiment réussi à autoriser leurs enfants à *quitter le nid*, mais c'est leur inconscient qui se charge de les y ramener dans des formes socialement admises.

Baya a porté, mis au monde et élevé 12 enfants ce qui signifie que depuis son premier enfant elle n'a plus eu d'autre vie que celle de s'occuper de ses enfants. Ils sont tout pour elle. C'est tout ce qu'elle possède dans la vie. Ils sont *sa vie*. Cette vie qui est menacée de s'éteindre pendant les crises d'asthme. Le retour de ses enfants c'est le retour de la vie. Une menace qui pèse sur un de ses enfants est une menace *sur sa vie*. Elle ne peut renoncer à ses enfants car ce serait renoncer à sa vie, ce qui s'exprime symboliquement par la crise d'asthme. Elle est la mère courage, fondatrice d'une tribu de 12 enfants et 38 petits-enfants, et s'ils sont *sa vie*, elle doit aussi être *leur vie*. Il ne semble pas y avoir chez elle une différenciation claire entre son soi individuel et le soi familial.

Quant à Abdelkader, orphelin très tôt, il n'a pas bénéficié à l'image de ses cousins de la protection de l'autorité nuancée et allégée par l'affection des parents. Il a vécu dans la dépendance des autres, et il lui a fallu fonder une nouvelle lignée. Son accident le renvoie à la situation de dépendance dont il a tellement souffert. Il ne peut faire le deuil de sa suprématie, et son inconscient va se charger du déclin de ses fonctions vitales pour exercer à nouveau son pouvoir sur sa descendance. Cette descendance est l'œuvre de sa vie, sa revanche sur le sort qui vient de le trahir une seconde fois. Leur retour dans la "grande maison", leur présence à ses côtés est le symbole de sa réussite dans la fondation d'une lignée dont il reste le chef emblématique en dépit de son impotence physique.

La belle-famille de Djamila, celle de Baya et celle de Abdelkader appartiennent au modèle de la famille enchevêtrée défini par Minuchin (1999) et qui est soit une famille «*violente*» comme dans le premier cas, soit une «*famille psychosomatique*» comme dans les deux autres cas.

### Conclusion

Nous voyons dans les cas exposés que les relations interpersonnelles sont intimement liées à la souffrance intrapsychique, et qu'il est difficile de prendre en charge les patients sans prendre en compte la problématique familiale. La trame culturelle de l'histoire familiale portée par l'éducation, l'inscription dans une filiation, le contexte d'apparition du *malaise*, ne peuvent être occultés lorsque l'on prend en charge le patient. L'emprise familiale semble participer à la régulation du fonctionnement *originel* de la famille chaque fois qu'il semble menacé, qu'il soit ou non en adéquation avec le fonctionnement social traditionnellement admis. Les *ruses* de l'inconscient permettent de contourner les obstacles, mais leur prix est lourd car c'est celui du sacrifice de la santé.

### Bibliographie

- Levant, J.Y. (1988); in «Dictionnaire clinique des thérapies familiales et systémiques» sous la direction de Benoit & al. Ed. ESF, Paris; p.219.  
Minuchin, S. (1999); *La guérison familiale*; éd. ESF, Paris

